

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Infos pratiques

Dates à retenir :

Inscription sur les listes électorales :

- ◆ En ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026
👉 <https://www.service-public.gouv.fr>
- ◆ En mairie avec formulaire papier jusqu'au vendredi 6 février 2026

Calendrier des élections :

- ✖ 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- ✖ 2^e tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026

Procuration de vote : comment faire ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez désigner une personne pour voter à votre place.

1) En ligne :

👉 <https://www.service-public.gouv.fr>

📍 Validation dans un commissariat, une gendarmerie ou au tribunal judiciaire

ou

📲 Possibilité désormais de faire la demande entièrement en ligne via FranceConnect, avec :

la nouvelle carte d'identité + une identité numérique France Identité

2) Sur place, en vous rendant dans :

- un commissariat

- une gendarmerie
- un tribunal judiciaire 

Quand faire la procuration ?

- ➡ Il est recommandé de la faire rapidement, notamment pour les démarches papier, afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement, et assurer sa prise en compte.
- ⌚ N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour toute précision complémentaire.

Le jour du vote :

**le scrutin se fait par liste complète, avec
une alternance femme/homme, sans
panachage**

Mairie de LE FUGERET-Hôtel de Ville-3 place de la Mairie- 04240 LE FUGERET
☎: 04-92.83.20.16 ☎: 0970621298

E-m@il :le.fugeret.mairie@wanadoo.fr / www.lefugeret.com